

THEME 2 : LES BASSINS D'EMPLOI

Où peut-on trouver du travail en Belgique ?



Pour réussir l'épreuve certificative liée à cette thématique, vous devrez être capable :

- d'exercer les **COMPETENCES** suivantes :
- 1. Organiser la recherche de documents (cartes, plans, images, ...) et établir des corrélations entre les informations fournies par ceux-ci.
- 2. Interpréter un document (paysage, vue aérienne verticale, graphique, ...) en émettant des hypothèses vraisemblables et en les validant.
- 3. Comparer et confronter les informations fournies par les documents afin de résoudre une situation problème.
- 4. Présenter une synthèse sous une forme déterminée (tableau, schéma, graphique, carte schématique, texte) au choix.

- **d'exercer les SAVOIR-FAIRE suivants :**
 1. Entretien des savoir-faire du 1^{er} degré et du 2^e degré.
 2. Construire une carte schématique
- **de restituer les SAVOIRS, notions-clés vues au cours.**

A l'aide de l'atlas, de tes connaissances, des outils à ta disposition et du corpus documentaire, réponds aux situations problèmes et tâches suivantes sur d'autres feuilles :

Situation problème 1 : La province du Luxembourg contient de nombreux bassins d'emploi. Pourtant, de nombreux résidents au sein de la province obtiennent un travail en dehors de celle-ci.

Tâche 1 : Explique et justifie cette situation sous la forme d'un texte.

Situation problème 2 : L'organisation spatiale et économique de la Belgique, même combat ?

Tâche 2 : Explique et justifie cette situation sous la forme d'un court texte et décris les dynamismes économiques du territoire belge à l'aide d'une carte schématique représentant les principaux bassins d'emploi en Belgique.

Situation problème 3 : De nombreux facteurs de localisation expliquent l'attractivité de la Belgique au niveau européen en termes d'activités économiques.

Tâche 3 : Explique et argumente vis-à-vis de cette affirmation sous la forme d'un texte et à l'aide d'une carte schématique représentant les principaux facteurs.

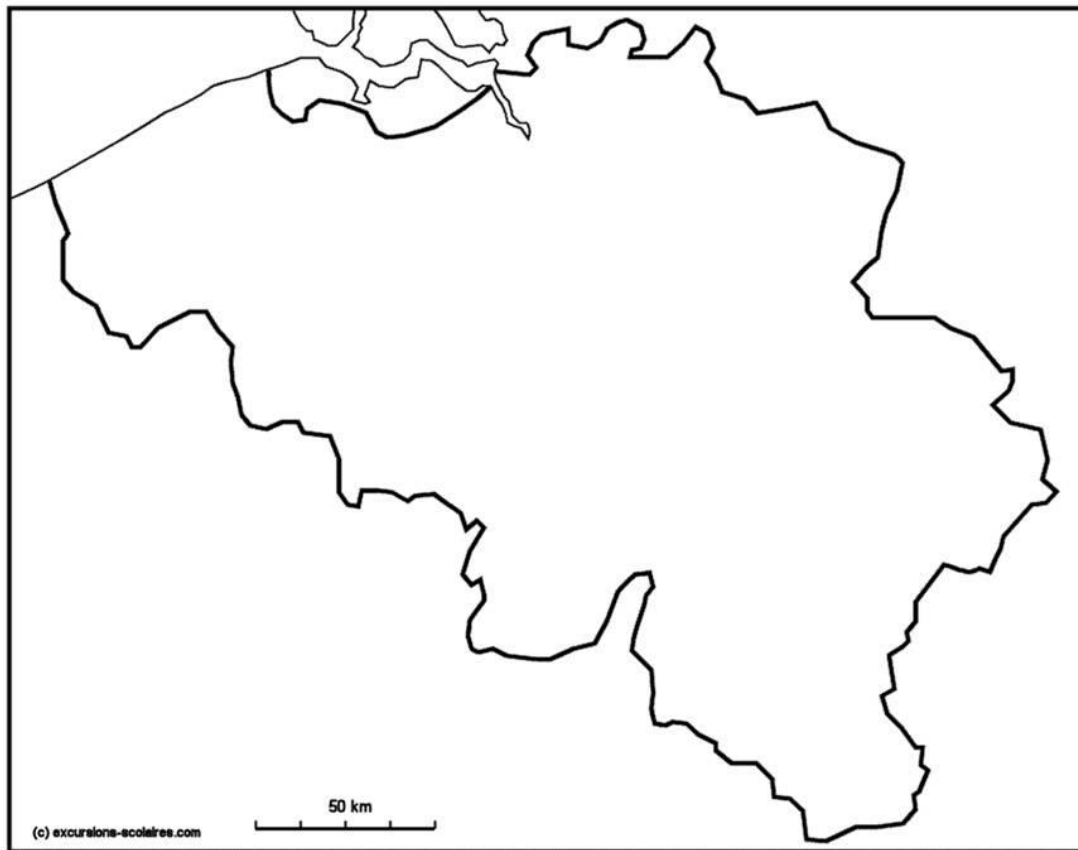
Situation problème 4 : Au sein de la province du Luxembourg, la répartition spatiale de l'emploi est inéquitable et les secteurs d'activités sont divers

Tâche 4 : construis un croquis cartographique qui présente la répartition spatiale de l'emploi dans la province du Luxembourg et la part en pourcentage des secteurs d'activité en fonction des régions.

Pour ce faire, sélectionne les représentations cartographiques pertinentes dans ton dossier documentaire et justifie ton choix en dessous du croquis.

Afin de résoudre ces différentes tâches, réponds aux questions des pages suivantes.

Décrire le contexte spatial du thème sélectionné



Rappel !!!

L'Union européenne a 28 pays membres.
La capitale de l'UE et de la Belgique est Bruxelles.
La Belgique a 3 Régions : wallonne, flamande et bruxelloise.
La Belgique a 3 communautés : française, flamande et germanophone.

La Belgique a 10 provinces et 589 communes.

Attention : il ne faut pas confondre

☞ Régions (basée sur le territoire) et les communautés (basée sur la langue)

Indiquez sur la carte de la Belgique :

- Les limites politiques de la Belgique (pays limitrophes)
- Les villes suivantes : Charleroi, Liège, Bruxelles, Anvers (Antwerpen), Gand (Gent), Namur, Arlon, Marche-en-Famenne, Libramont, Bastogne.
- La province du Luxembourg (surlignez les frontières)
- Les grands axes de communication en Belgique : E42, E25, E19, E40, E411 (autoroutes), les principaux axes fluviaux, les principaux axes de chemin de fer.
- Une "rose des vents" et indiquez les 4 directions principales

La **Belgique**, en forme longue le **royaume de Belgique**, en néerlandais België et Koninkrijk België, en allemand Belgien et Königreich Belgien, est un pays d'Europe de l'Ouest, bordé par la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg et la mer du Nord.

Politiquement, il s'agit d'une monarchie constitutionnelle fédérale à régime parlementaire. Elle est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne dont elle accueille, dans sa capitale Bruxelles, les principales institutions (le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne), ainsi que celles d'autres organisations internationales comme l'OTAN.

La Belgique couvre une superficie de 33 528 km² avec une population de plus de 11 602 001 habitants³ au 1^{er} mars 2017, soit une densité de 372 habitants/km².

Située à mi-chemin entre l'Europe germanique et l'Europe romane, la Belgique abrite principalement deux groupes linguistiques : les néerlandophones, membres de la Communauté flamande (qui constitue 57 % de la population), et les francophones, membres de la Communauté française (qui représente 43 % des Belges). De plus, il y a également un petit groupe de germanophones, officiellement reconnu, qui forme la Communauté germanophone.

Les deux plus grandes Régions belges sont la Région flamande au nord et la Région Wallonne au sud. La Région de Bruxelles-Capitale, officiellement bilingue, est une enclave majoritairement francophone dans la Région flamande. La Communauté germanophone se situe dans l'est de la Wallonie. La diversité linguistique de la Belgique et ses conflits politiques connexes sont reflétés dans son histoire politique et son système de gouvernement complexe.

Son relief est peu élevé : il s'étage graduellement de la côte vers le sud-est du pays, pour culminer à 694 mètres au signal de Botrange. Trois zones géographiques peuvent être distinguées : la Basse Belgique (moins de 100 mètres d'altitude), la moyenne Belgique (de 100 à 200 mètres) et la Haute Belgique (de 200 à plus de 500 mètres).

La Belgique voit passer 3 fleuves sur son territoire : La Meuse, l'Escaut et l'Yser.

Rappel !!!

La latitude est la distance en degrés qui sépare un point de l'équateur. Elle varie de 0° à 90° et N ou S selon sa position dans les hémisphères.

La longitude est la distance en degrés qui sépare un point du Méridien de Greenwich. Elle varie de 0° à 180° et E ou O selon sa position par rapport au méridien initial.

Complète les données suivantes :

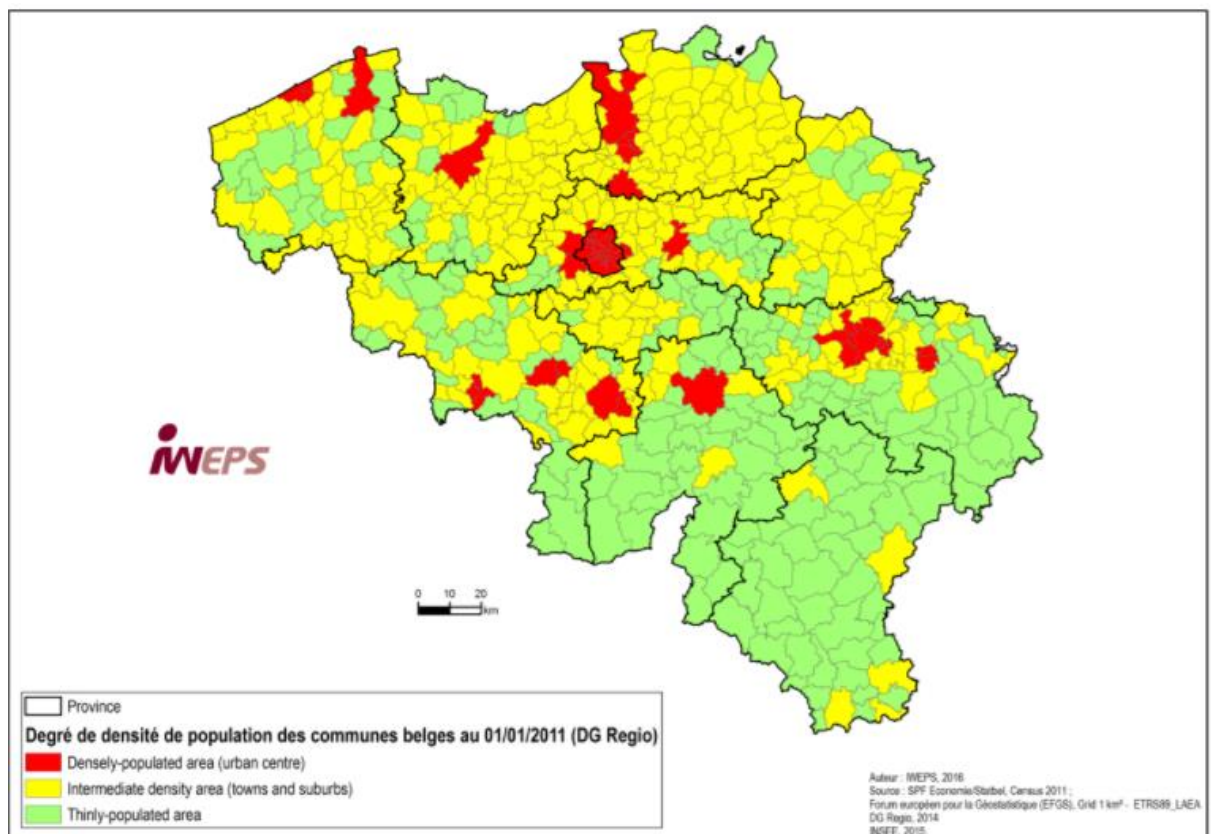
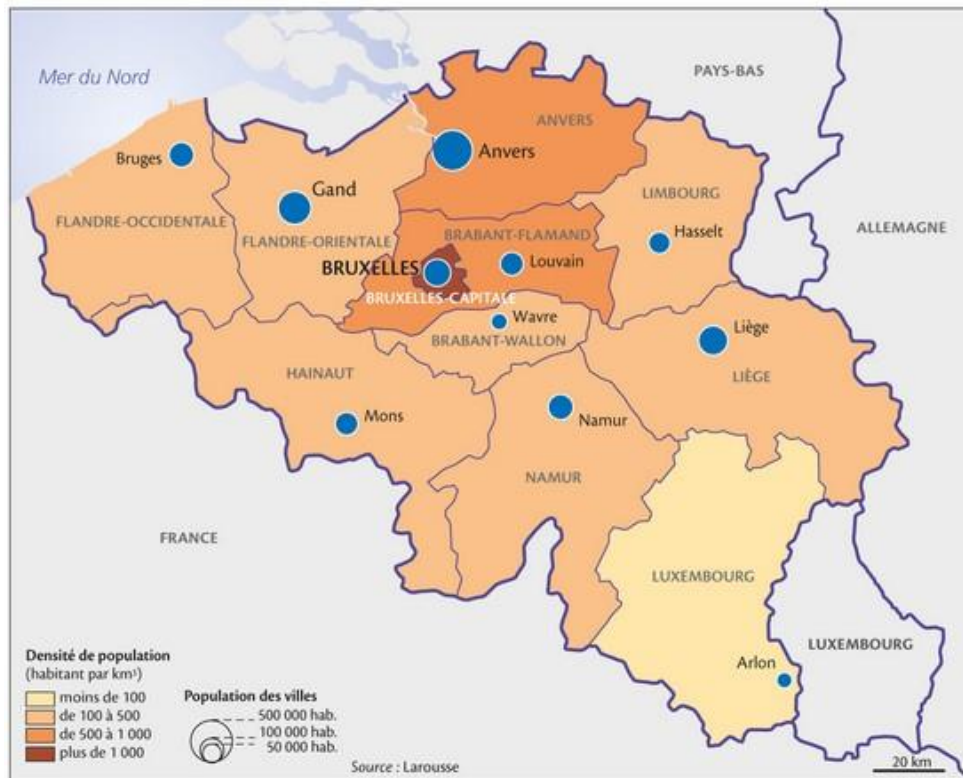
❖ **Position de la Belgique**

- Latitude :.....
- Longitude :.....
- Hémisphère :.....
- Relief : - point le plus haut :

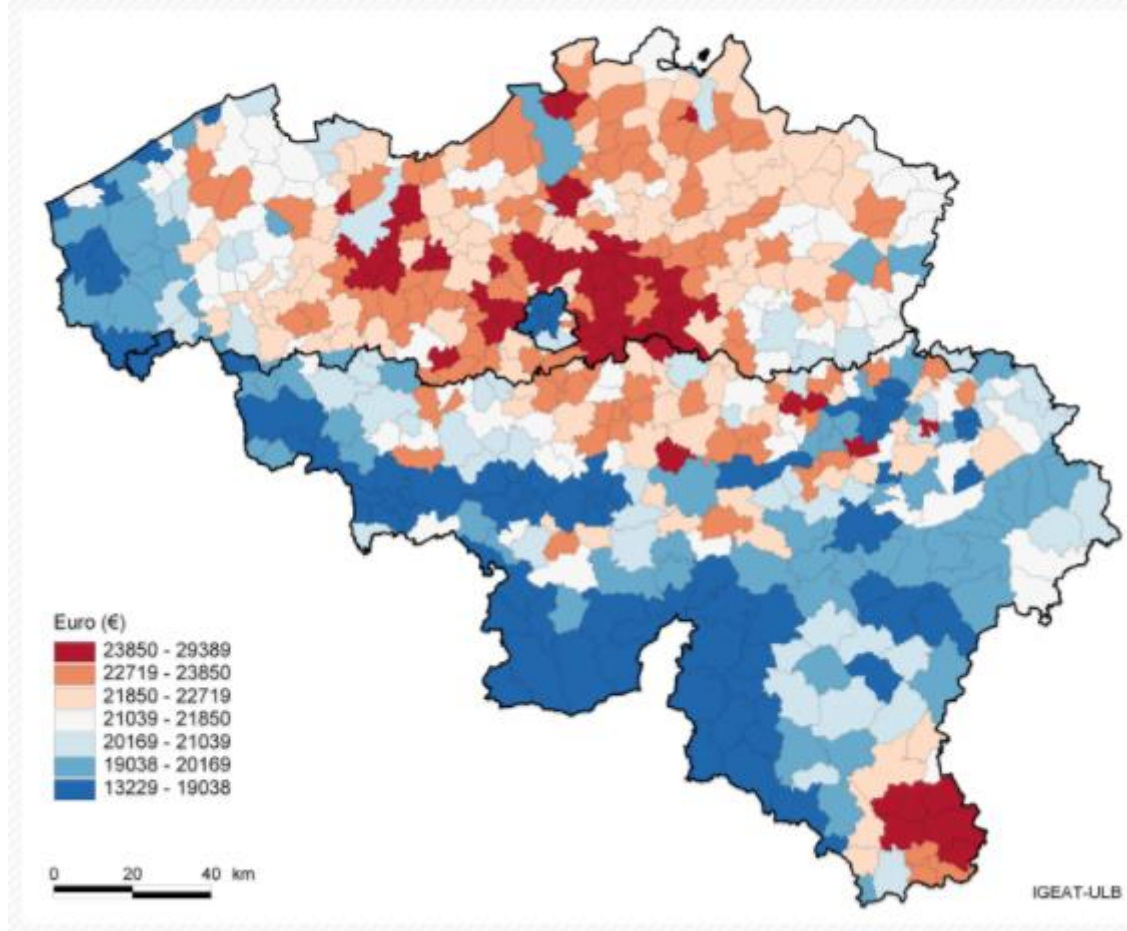
❖ **Dimensions de la Belgique :**

- Distances : N-S
- O-E

Existe-t-il un lien entre le revenu de la population et la densité de population dans les villes belges ?



Carte 3. Revenu médian par déclaration (2009)



COMMUNIQUER

A l'aide des documents, détermine le lien qui peut ou non exister entre le revenu et la densité de population dans les villes belges sous la forme d'un court texte et d'une carte schématique de synthèse.

.....

.....

.....

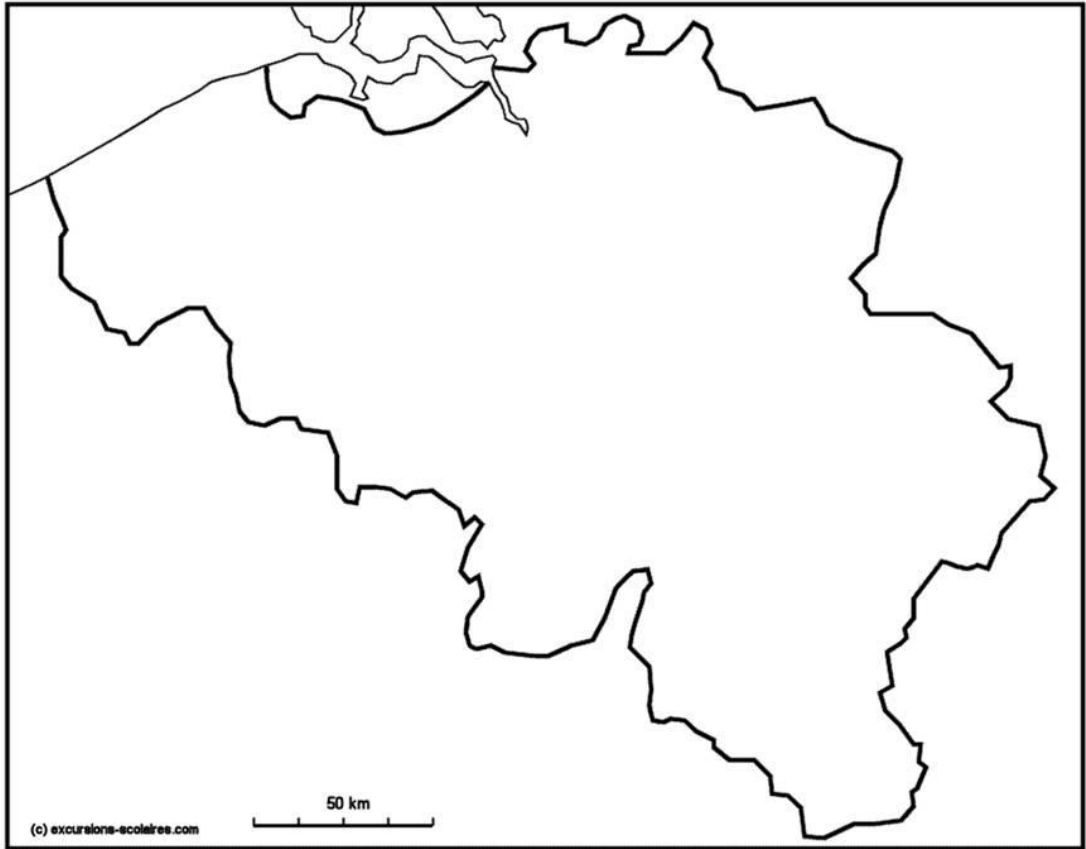
.....

.....

.....

.....

.....



La province du Luxembourg, quels atouts et quelles contraintes en termes d'emploi et d'activités économiques ?

Structure et dynamiques de l'emploi

Nombre d'emplois

- 90.579 unités sur la province de Luxembourg
- dont 16,8 % d'indépendants, pourcentage nettement supérieur à la valeur wallonne 15,2%
- 33 emplois pour 100 habitants, pratiquement égal à la valeur wallonne (34) mais bien en-dessous de la référence nationale (41)

Importance et évolution de l'emploi

Entités administratives	Emploi salarié (2010)	Emploi indépendant titre principal (2010)	Emploi total (2010)	Part de l'emploi indep. (%)	Evo emploi salarié 2001-10 (%)	Evo emploi indep. 2001-10 (%)	Evo Emploi total 2001-10 (%)	Emploi / 100 hab. 2010
Belgique	3.816.435	664.474	4.480.909	14,8	9,3	23,3	11,1	41
Région wallonne	1.017.610	182.133	1.199.743	15,2	12,8	13,8	12,9	34
Province de Luxembourg	75.400	15.179	90.579	16,8	12,3	14,6	12,7	33
<i>Arrondissement d'Arlon</i>	<i>18.198</i>	<i>1.952</i>	<i>20.150</i>	<i>9,7</i>	<i>-0,1</i>	<i>16,1</i>	<i>1,2</i>	<i>34</i>
<i>Arrondissement de Bastogne</i>	<i>10.836</i>	<i>3.104</i>	<i>13.940</i>	<i>22,3</i>	<i>13,9</i>	<i>12,3</i>	<i>13,6</i>	<i>31</i>
<i>Arrondissement de Marche</i>	<i>17.225</i>	<i>3.769</i>	<i>20.994</i>	<i>18,0</i>	<i>16,4</i>	<i>17,0</i>	<i>16,5</i>	<i>38</i>
<i>Arrondissement de Neufchâteau</i>	<i>19.634</i>	<i>4.304</i>	<i>23.938</i>	<i>18,0</i>	<i>21,8</i>	<i>15,3</i>	<i>20,6</i>	<i>40</i>
<i>Arrondissement de Virton</i>	<i>10.259</i>	<i>2.324</i>	<i>12.583</i>	<i>18,5</i>	<i>11,3</i>	<i>11,3</i>	<i>11,3</i>	<i>24</i>

Sources : ONSS (31/12/2010) et INASTI (31/12/2010)

Quatre entités totalisant 42% des emplois (pour 26% de la pop.)

- **Arlon** : 14.125 unités mais seulement 7,2 % d'indépendants, faible valeur qui s'explique par l'importance de certaines fonctions administratives.
- **Marche-en-Famenne** : 11.409 emplois et 8,2 % d'indépendants
- **Libramont-Chevigny** : 6.688 emplois et 10,7 % d'indépendants
- **Bastogne** : 5.922 emplois et 15,3 % d'indépendants

Le rôle économique de Marche-en-Famenne et Libramont

- en terme de ratio emploi/ nombre d'habitants, Marche-en-Famenne, Libramont et Arlon affichent les valeurs les plus élevées avec, respectivement, 66, 64 et 50 emplois pour 100 habitants.
- à noter la faiblesse de l'arrondissement de Virton avec seulement 24 emplois / 100 habitants

Emploi

4 entités totalisent 42% des emplois

Arlon : 14.125 unités

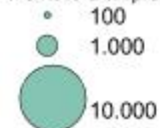
Marche-en-Famenne : 11.409 emplois

Libramont-Chevigny : 6.688 emplois

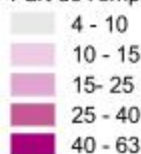
Bastogne : 5.922 emplois

Importance de l'emploi et part du secteur secondaire

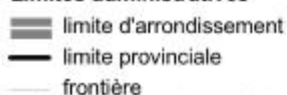
Nombre d'emplois



Part de l'emploi secondaire (en %)



Limites administratives



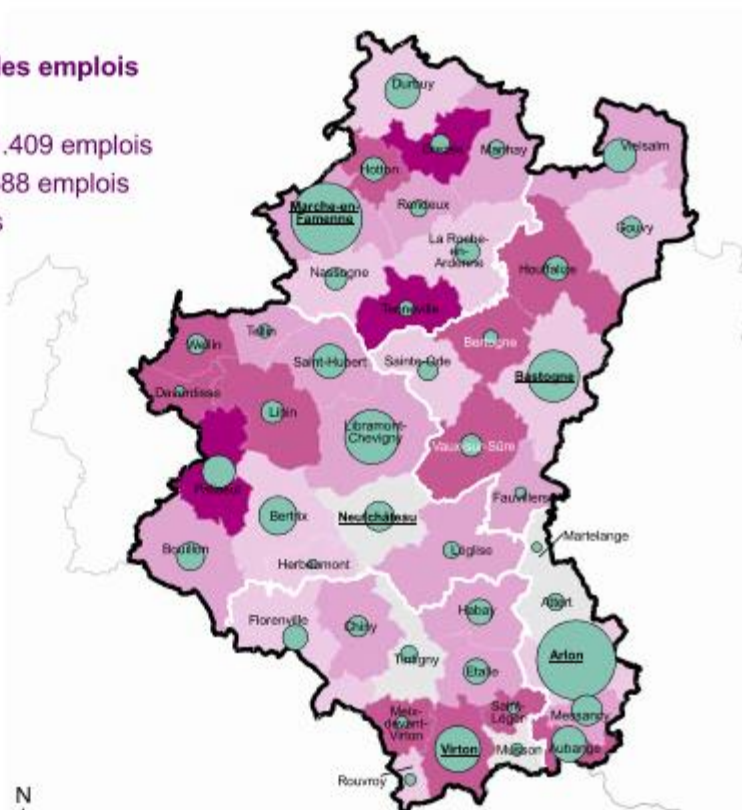
20/08/12

Lebur-ULa / RéseauLux - SDEL



0 5 10 15 km

RÉALISATION : Lepur-ULg, 2012 CLASSIFICATION : manuelle
SOURCES : WFE - KUL, 2010



Evolution entre 2001 et 2010

- au niveau provincial
 - +12,7 % (plus de 10.000 unités), valeur conforme à la tendance wallonne (+12,9 %) et légèrement supérieure à l'évolution nationale, même s'il ne s'agit là qu'une amorce d'un processus de rattrapage
 - +14,6 % de l'emploi indépendant, gain relatif supérieur à la moyenne wallonne (+13,8 %), mais bien en deçà du taux national (+ 23,3 %).
- au niveau communal
 - Attert (+80%) et Saint-Hubert (+46%) affichent les + fortes croissances
 - Marche-en-Famenne (+ 21 %), suivi de Libramont (+14 %)
 - Arlon ferme la marche avec (+ 2 %) seulement
 - Aubange, pôle d'emplois important, a perdu 10 % de son potentiel
 - Saint-Léger autre entité de l'arrondissement d'Arlon affiche le plus fort déclin avec -13,4 %.
- l'arrondissement d'Arlon affiche une stagnation de l'emploi total et une légère perte de l'emploi salarié, singularité au niveau, non seulement provincial, mais également régional !

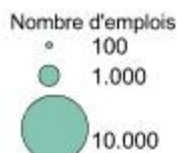
Emploi

Attert et Saint-Hubert affichent les plus fortes croissances avec +80 % et +46 %.

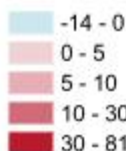
Les pôles gagnent : Marche-en-Famenne, +20%, Libramont +14 % mais seulement +2% à Arlon

Aubange= -10%; Saint-Léger= -13,4%

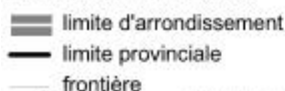
Importance de l'emploi et évolution entre 2001 et 2010



Evolution de l'emploi (en %)



Limites administratives



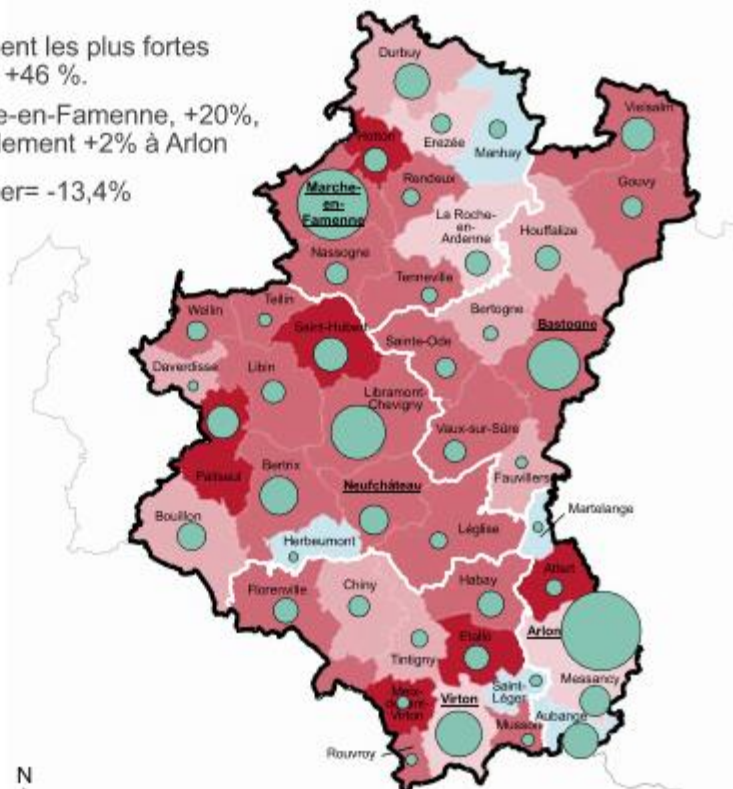
20/08/12

Lebur-ULa / RéseauLux - SDEL



0 5 10 15 km

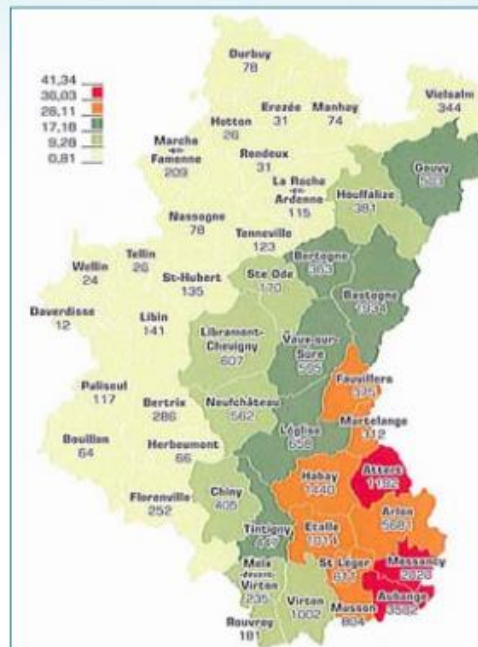
RÉALISATION : Lepur-ULg, 2012 CLASSIFICATION : manuelle
SOURCES : WFE - KUL, 2010



L'impact du développement économique du Grand-Duché de Luxembourg est important en termes d'attractivité de main d'œuvre

- en 2010, plus de 27.000 résidents occupaient un emploi au Grand-Duché, soit près d' 1/4 des actifs
- plus de la moitié de la population active de l'arrondissement d'Arlon est concernée et près de 30% dans l'arrondissement de Virton
- les concentrations les plus fortes de travailleurs frontaliers s'observent sur les communes d'Aubange, Messancy et Attert (plus de 41% de main d'œuvre résidente)

Travailleurs résidant en province de Luxembourg et travaillant au Grand Duché, par communes, en mars 2010



Inspection générale de la sécurité sociale. Document P.Gramme
EURES. Luxembourg, 2010

Evolution de la structure économique

Une réorganisation de la structure économique provinciale

- dynamique basée il y a quelques décennies sur la mono-activité sidérurgique et l'agriculture
- développement économique entamé dans les années 1960, poursuivi avec l'implantation de grandes industries, souvent multinationales (L'Oréal, Ferrero, Agc, Federal Mogul, Exxon Mobil, Burgo Ardennes, Spanolux, lav, Fruytier, Ter Beke, Saint-Gobain...) et amplifié par le développement d'entreprises régionales à forte expansion dans le cadre de réseaux économiques structurés (REAL, 2011)
- développement important du secteur tertiaire (public, puis privé) structurant la province autour des services aux entreprises et d'une économie touristique

Les entreprises

Un tissu économique essentiellement composé de petites structures

- 6.802 établissements d'une taille moyenne de 11 emplois, ce qui est inférieur aux références régionale et nationale
- les établissements de moins de 5 emplois (ou plus précisément postes de travail), représentent 63 % du total pour 11 % de l'emploi

Un déficit d'entreprises de taille moyenne

- les établissements de plus de 100 personnes correspondent à moins de 2 % du total pour le tiers de l'emploi

13 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de plus de 100 millions €.

- Les commune d'Arlon, de Libramont et de Virton en compte chacune deux alors que Marche-en-Famenne en est dépourvue

Nom	CA en millions d'€	Rang secteur	Emploi	Secteur	Commune
Burgo	297	3	618	Papier & carton	Virton
Laitiere de Recogne	251	7	116	Laiterie	Libramont
Ferrero	214	2	689	Chocolat	Arlon
Lad-Coop	206	10	27	Laiterie	Rendeux
Thomas & Piron	204	5	1.092	Construction	Paliseul
L'Oreal	198	5	362	Cosmétiques	Libramont
Recylux	174	3	29	Récupération	Aubange
Ampacet	164	3	196	Plastiques	Messancy
Spanolux	163	2	369	Panneaux bois	Vielsalm
Soremartec	133	1	22	Etudes de marché	Arlon
Autover	111	19	105	Automobiles accessoires	Bastogne
Mima Films	111	4	130	Plastiques	Virton
Total	2.226		3.755		

Source : Top Trends

Importance et évolution des bassins d'emplois en province de Luxembourg

Sources : ONSS (31/12/2010) et INASTI (31/12/2010)

	Bassins limite 2001		Bassins limite 2010		Evolution « relative* » (%)		Evolution « absolue » (%)	
	Pop. 2001	Emploi 2010	Pop. 2011	Emploi 2010	Pop. 2001 - 2011	Emploi 2010 - 2010	Pop. 2001 - 2011	Emploi 2001 - 2010
Arlon	101.464	28.196	99.234	27.857	-2,2	-1,2	9,1	3,9
Bastogne	33.477	10.567	30.699	9.476	-8,3	-10,3	2,8	1,9
Bertrix	-	-	9.970	3.506	-	-	-	-
Bouillon	-	-	10.671	4.354	-	-	-	-
Libramont-Chevigny	55.638	22.226	33.592	14.114	-39,6	-36,5	-35,4	-23,0
Liège	26.807	7.201	34.878	9.501	30,1	31,9	40,7	45,7
Marche-en-F.	37.736	16.827	34.673	15.957	-8,1	-5,2	-2,3	12,7
Namur	-	-	1.405	252	-	-	-	-
Virton	16.230	5.562	16.230	5.562	0,0	0,0	4,1	5,5
Total	271.352	90.579	271.352	90.579				

* Ne tient compte que de l'évolution des limites des bassins

** Tient compte de l'évolution des limites des bassins mais aussi des données de population et d'emploi.

Evolution des bassins d'emploi

- Le calcul établi au départ des données de 2001 aboutit à l'identification de **cinq bassins d'emploi spécifiques** à la province et complété par celui de Liège.
- Le plus important est celui d'Arlon.
- Les bassins de Bastogne, Libramont et Marche-en-Famenne sont d'importance similaire, sachant que les deux derniers se prolongent au-delà de la frontière provinciale.
- Le même exercice mais réalisé au départ des données de 2010 met en évidence l'émergence de deux nouveaux petits bassins (Bouillon et Bertrix). Par ailleurs, la zone de Namur empiète désormais sur la province incluant Daverdisse
- Par rapport à la situation 2001, on constate un recul de tous les bassins à l'exception de celui de Virton (évolution relative dans le tableau), le plus conséquent étant celui de Libramont.
- Toutefois, cette évolution du découpage territorial est partiellement compensée par la croissance démographique-économique (évolution absolue dans le tableau).
- L'influence des polarités en-dehors des frontières nationales n'a pas été pris en compte. Dans ce cas, le bassin grand-ducal couvre toute la partie sud-est de la province (cf. carte)

Part relative et indice de spécialisation par rapport à la Wallonie Sources : ONSS (31/12/2010)

	Agriculture et sylviculture		Industrie & énergie		Construction		Commerce de gros		Commerce (y compris véhicules) et horeca		Services marchands		Services aux personnes et non marchands	
	%	IS*	%	IS	%	IS	%	IS	%	IS	%	IS	%	IS
Pr. de Luxembourg	0,7	2,4	11,8	0,8	8,6	1,3	1,9	0,6	14,1	1,2	13,2	0,7	49,7	1,1
Arlon	0,1	0,2	13,3	0,9	2,3	0,4	1,5	0,5	16,2	1,4	14,7	0,8	51,9	1,1
Bastogne	1,4	4,6	9,6	0,7	9,5	1,5	2,5	0,8	16,7	1,4	12,4	0,7	47,9	1,1
Marche-en-Fam	0,7	2,2	10,6	0,7	9,2	1,4	2,1	0,7	14,8	1,2	12,6	0,7	50,1	1,1
Neufchâteau	1,0	3,4	8,8	0,6	14,7	2,3	2,3	0,7	11,1	0,9	15,0	0,8	47,0	1,0
Virton	0,7	2,2	18,8	1,3	6,6	1,0	1,0	0,3	11,6	1,0	9,1	0,5	52,2	1,2

* Indice de spécialisation (IS) = part relative de la branche considérée en province du Luxembourg / part relative de la branche considérée en Wallonie, la valeur 1 étant neutre

- spécialisation de la province de Luxembourg (stt arrondissements de Bastogne et Neufchâteau) dans le secteur agricole (y compris sylvicole)
- Faible présence de l'industrie (11,8 %) : en déclin, mais très présent au sein de l'arrond. de Virton
- légère spécialisation dans le secteur de la construction (8,6 %)
- commerce de gros peu présent dans la province
- commerce de détail davantage représenté qu'en Wallonie
- services aux personnes et non marchands, qui totalisent la moitié de l'emploi salarié, sont plus présents en province de Luxembourg

Importance des secteurs

- **La filière bois** totalise près de 3.500 emplois répartis au sein de 700 entreprises. Parmi les principales entreprises du secteur, citons : les scieries Fruytier (Marche-en-Famenne) et IBV (Vielsalm), l'usine de pâte à papier Burgo Ardennes (Virton), l'usine de MDF et parquet Spanolux (Vielsalm) et la pailleterie François.
- **Le tourisme** : le secteur de l'hébergement génère 1.231 emplois sur la province de Luxembourg. Si cela ne représente que 1,6% des emplois, il s'agit d'un secteur particulièrement développé en province en comparaison au reste de la région wallonne (indice de spécificité de 3,4)
- **L'industrie extractive** : la province totalise 28 sites d'extraction pour une production qui reste en deçà des 10 % du total wallon. Cette part s'avère plutôt modeste et c'est dans la transformation que la province est davantage active. Cette filière totalise environ 1.300 emplois.
- **L'agriculture** : en 2010, la province totalisait 2.672 exploitations, soit 18 % du total wallon. A la même date, le secteur occupait 4.365 personnes, soit 18 % de la valeur régionale. Par contre, avec un cheptel de 366.000 bêtes, le Luxembourg apparait comme la première province bovine de Wallonie.

Emploi

Importance de l'emploi par secteur d'activité (2010)

Nombre d'emplois par secteur



1.500

Secteurs

— Agriculture

— Industrie

— Construction

— Commerce de gros

— Commerce

— Services marchands

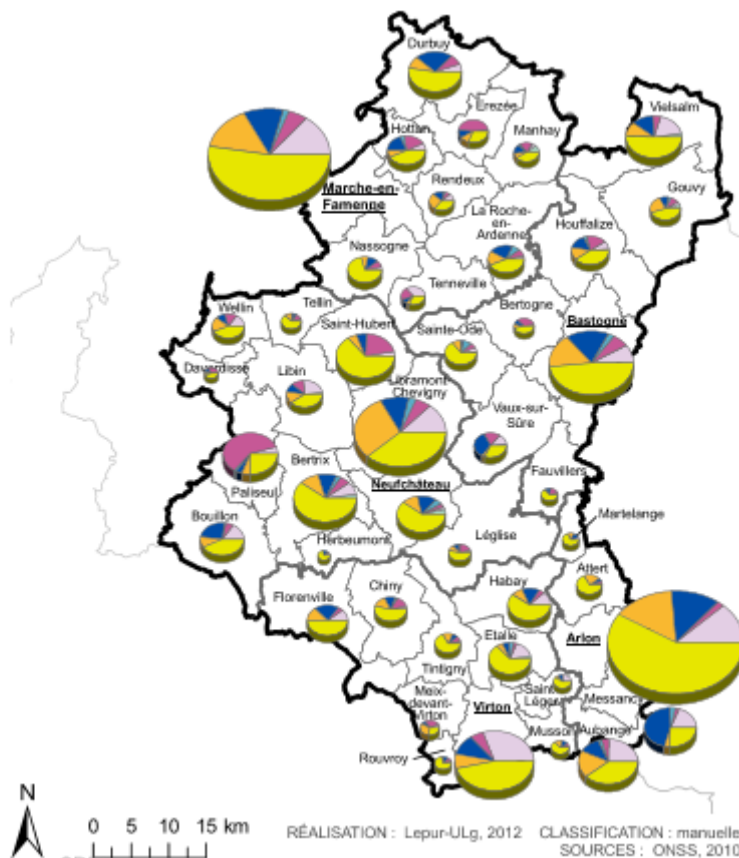
— Services non marchands

Limites administratives

— limite d'arrondissement

— limite provinciale

— frontière



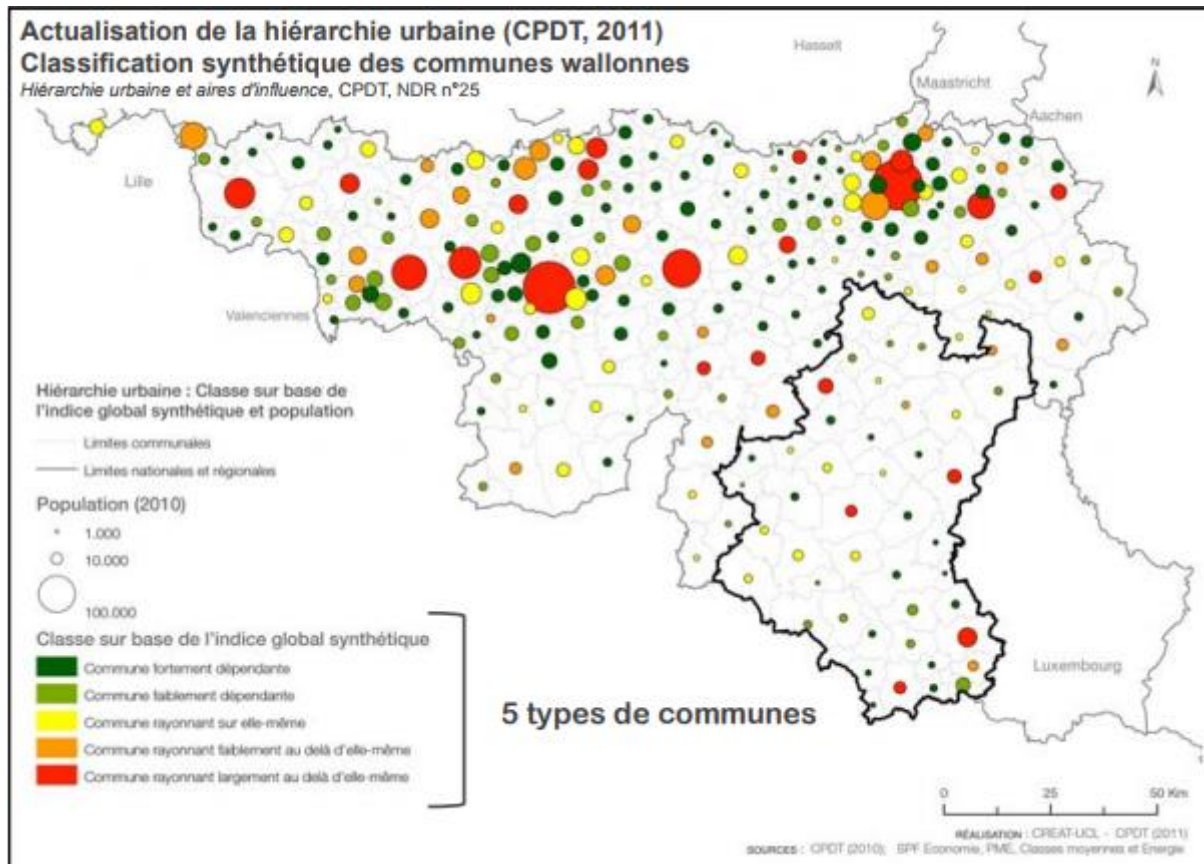
RÉALISATION : Lepur-ULg, 2012 CLASSIFICATION : manuelle
SOURCES : ONSS, 2010

COMMUNIQUER

Construis, à partir des documents présents dans ton dossier documentaire, un tableau dans lequel tu peux établir les atouts et les contraintes de la province du Luxembourg en termes d'emplois et d'activités économiques



Quels facteurs de localisation influencent la hiérarchie urbaine dans la province du Luxembourg ? Quelle comparaison vis-à-vis du niveau régional et national ?



La notion de hiérarchie urbaine fait référence à la reconnaissance de divers niveaux de services que fournissent les entités du territoire. Elle se base sur une vision formalisée par Christaller dans sa théorie des places centrales. Selon celle-ci, les services à la personne se distribuent sur un territoire de façon à se concentrer de manière hiérarchique en fonction de la fréquence à laquelle on recourt à ceux-ci. Les services courants se dispersent dans un grand nombre de localités tandis que, au fur et à mesure que l'on envisage des services de moins en moins courants, ceux-ci se concentrent dans un nombre de plus en plus réduit de polarités rayonnant sur un territoire de plus en plus vaste. L'aire d'influence d'une commune, quant à elle, fait référence à un espace territorial situé à l'extérieur d'une commune, dans lequel cette dernière exerce une attractivité liée à l'exclusivité ou du moins à la prépondérance de son offre en services, emplois, loisirs, commerces....

L'enseignement, une fonction structurante

- Les différentes activités d'éducation et de formation constituent **une fonction extrêmement structurante** vis-à-vis de l'organisation du territoire mais aussi une importante source de déplacements
- Au niveau secondaire et, surtout supérieur, l'enseignement constitue un puissant **vecteur d'attractivité**
- C'est également le cas de la formation professionnelle

4 communes concernées par la présence d'un établissement du supérieur (sur 30 en région wallonne)

- On épingle le positionnement des communes de Libramont et Virton en regard de cette variable
- Parmi les 14 sites de l'IFAPME, 2 sont situés au sein de la province du Luxembourg (Arlon et Libramont)

	Nombre d'étudiants du supérieur non universitaire (2010)
Libramont-Chevigny	958
Virton	842
Arlon	676
Bastogne	497

Source : FWB

L'enseignement, secondaire

	Nombre d'étudiants du secondaire (2010)
Arlon	5.079
Marche-en-Famenne	2.965
Bastogne	2.817
Virton	2.566
Libramont-Chevigny	1.430
Aubange	1.144
Habay	1.027
Vielsalm	964
Saint-Hubert	856
Neufchâteau	774
Bertrix	717
Durbuy	703
Chiny	702
Paliseul	531
La Roche-en-Ardenne	525
Bouillon	451
Tellin	387
Messancy	299
Florenville	273
Manhay	116
Houffalize	88

Source : FWB

L'offre hospitalière se concentre sur 7 communes

- La santé est une fonction qui apparait très hiérarchisée, avec **une forte concentration** au niveau des grands équipements. De manière générale, on constate un lien direct avec le niveau de métropolisation.
- Ainsi, pour la province, l'offre se concentre sur 7 communes

Commune	Nom de l'établissement	Nombre de lits
ARLON	Cliniques du Sud-Luxembourg	283
BERTRIX	Centre Universitaire provincial « La Clairière »	199
LIBRAMONT	Centre hospitalier de l'Ardenne	194
MARCHE-EN-FAMENNE	Intercommunale hospitalière Famenne Ardenne Condroz (IFAC)	188
VIRTON	Cliniques du Sud-Luxembourg	120
SAINTE-ODE	Centre hospitalier de l'Ardenne	117
BASTOGNE	Intercommunale hospitalière Famenne Ardenne Condroz (IFAC)	96

- Par ailleurs, on assiste à une tendance au regroupement de différents établissements au sein de structures faitières. C'est le cas dans la province où tous les établissements sont repris dans le groupement Vivalia.

A l'échelle locale, rappelons la pénurie croissante du nombre de généralistes, tant en zone rurale qu'urbaine. Ainsi, pour la Wallonie, l'INAMI a identifié 111 communes en déficit, dont 36 appartenant à la province.



Comment expliquer la différence du taux de chômage entre la Wallonie et la Flandre ? Les Wallons sont-ils si fainéants ?

Les inégalités de chômage entre la Flandre et la Wallonie

23 janvier 2017 Gilles Van Hamme, Xavier May

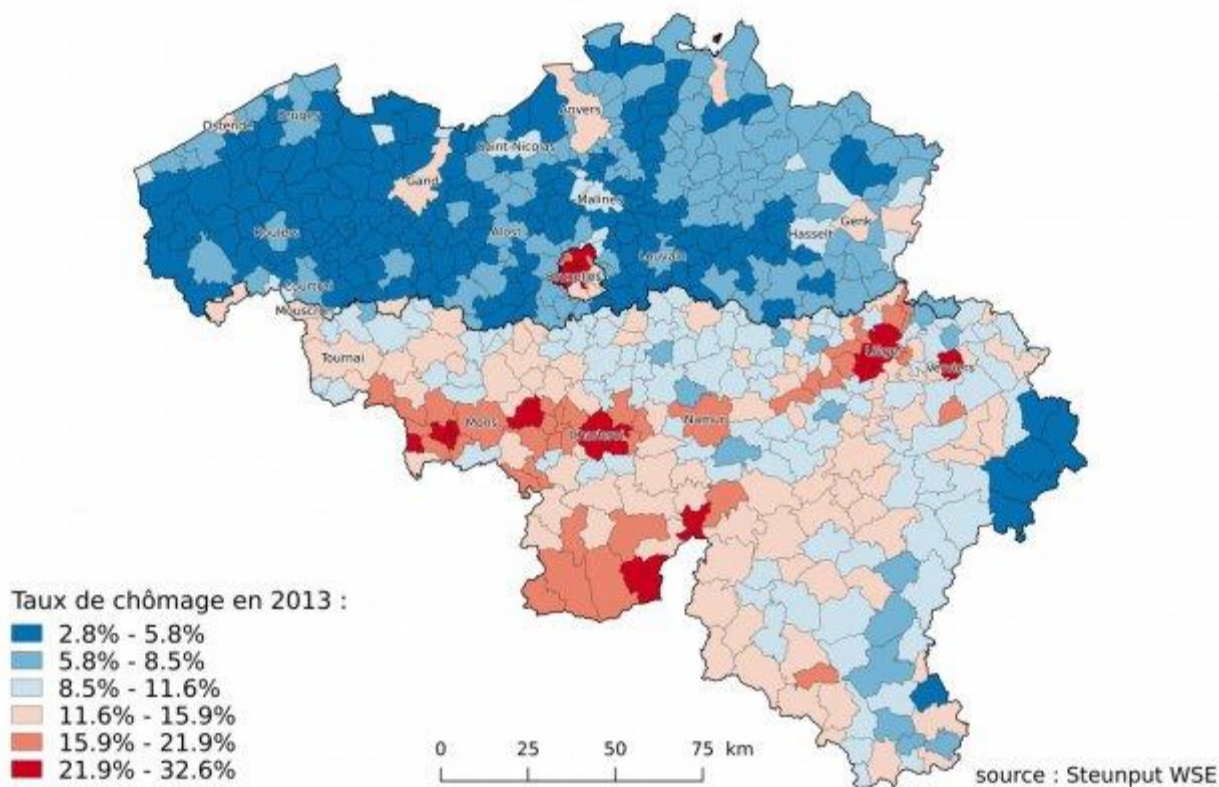
Les écarts très importants de chômage entre la Flandre et la Wallonie sont parfois interprétés comme la conséquence de différences culturelles, par exemple dans l'attitude face au travail. Une telle lecture vise à rendre les Wallons responsables de leur situation sociale et économique, tout comme on rend les chômeurs responsables de leur sort. Nous montrons brièvement ici que ces différences de culture face au travail n'existent pas et que la Wallonie n'est qu'une victime parmi d'autres des redéploiements géographiques de l'économie capitaliste.

Les inégalités régionales de chômage en Belgique sont bien connues : en 2014, les taux de chômage [Le taux de chômage est ici défini comme le rapport entre les demandeurs d'emploi et la population active ; il n'inclut donc pas toutes les personnes qui ont renoncé, pour une raison ou pour une autre à rechercher un emploi] en Flandre étaient de 7,8 %, de 16,1 % en Wallonie et de 22,6 % à Bruxelles (la moyenne belge étant de 11,8 %) [1]. Mais l'écart entre la Flandre et les deux autres régions du pays est tel que la frontière linguistique apparaît très clairement sur la carte du taux de chômage à l'échelle communale (Figure 1).

Les communes flamandes sont majoritairement dans les deux tons bleus les plus foncés et affichent des taux de chômage inférieurs à 8,5 %. En revanche, en Wallonie, très rares sont les communes qui connaissent de tels niveaux : quelques communes germanophones à l'est, où la navette vers l'Allemagne est fréquente, et Attert qui est située dans le sud-est du pays à proximité du bassin d'emploi du Grand-Duché de Luxembourg (cette commune compte un grand nombre de navetteurs qui vont travailler à Luxembourg-Ville). Les zones les plus dynamiques de Wallonie, en particulier le Brabant wallon, ont aussi des taux de chômage plus élevés que la plupart des communes flamandes. Seules les grandes villes flamandes dépassent le taux de chômage moyen de la Belgique, Anvers et Gand en particulier.

Cette « régionalisation » de la carte du chômage n'est pas récente ; dès les années 1980, la frontière linguistique est visible, alors que cela n'était pas le cas auparavant, lorsque les taux de chômage du nord-est du pays ou de la région d'Alost étaient très élevés.

Taux de chômage par commune (2013)



Cette carte est interpellante car elle peut aisément être interprétée selon une grille de lecture « culturelle » ou « comportementale » : si presque toute la Wallonie connaît des taux de chômage élevés, ne serait-ce pas la faute de certains comportements qui seraient plus présents en Wallonie, comme l'habitude de se reposer sur l'aide sociale plutôt que de chercher un travail, ou d'une classe politique qui serait tournée vers le passé (le maintien des vieilles industries « condamnées ») plutôt que vers l'avenir (les secteurs de haute technologie, les services de haut niveau...)? De tels raisonnements justifient notamment une politique d'activation des chômeurs qui, nécessairement, concernera plus les Wallons et les Bruxellois que les Flamands. Pourtant, à y regarder de près, la mauvaise volonté des travailleurs wallons est mise à mal par les faits. Examinons certains de ces faits.

Premièrement, les travailleurs wallons parcourent en moyenne des distances plus importantes pour se rendre au travail : en moyenne les Wallons parcourent 19,4 km, contre 15,2 km pour les Flamands et 7,1 km pour les Bruxellois [2]. En outre, certains indices montrent clairement que les Wallons acceptent plus souvent des emplois sous-qualifiés, ce qui se traduit par des écarts plus importants sur les taux de chômage en fonction du diplôme (déqualification en cascade...) [3]. Ces deux faits traduisent en fait la rareté relative de l'emploi en Wallonie, obligeant les Wallons à accepter des emplois dans de mauvaises conditions (loin du domicile, non conformes à leurs qualifications, ...).

C'est aussi cette rareté de l'emploi qui explique que la frontière linguistique apparaisse sur la carte du chômage, avec des taux de chômage relativement élevés même là où l'économie est plutôt dynamique, comme dans le Brabant wallon. En effet, dans ces zones plus dynamiques, les Wallons (mais aussi les Bruxellois) peuvent venir de loin pour occuper les postes, dans un contexte de marché du travail segmenté entre la Flandre et la Wallonie. Autrement et simplement dit, en Wallonie, l'emploi est rare et là où il y en a, on vient de loin pour l'occuper.

Deuxièmement, à Bruxelles, et dans une moindre mesure en Wallonie, les taux de chômage élevés ne traduisent pas seulement le manque d'emplois [4] mais le fait que les qualifications d'une part importante de la population bruxelloise, notamment celle d'immigration récente, ne rencontre pas les exigences d'un marché du travail très qualifié, sans parler d'éventuelles discriminations à l'embauche en leur défaveur. De fait, au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, les disparités sont également importantes avec des taux de chômage plus élevés dans les communes du nord-ouest que dans les communes plus aisées du sud-est.

Troisièmement, on associe parfois les Wallons à une culture de la grève par opposition aux flamands qui seraient dans une culture du travail. Notons d'abord, que c'est souvent pour conserver leur emploi que les Wallons se mettent en grève. Par ailleurs, au cours des années 2011-2015, le nombre de jours de grève par travailleur a été un peu supérieur en Wallonie qu'en Flandre (0,12 jour par travailleur wallon contre 0,07 côté flamand, et 0,15 à Bruxelles). Cet écart est biaisé par le fait que les grèves sont affectées au siège social, ce qui tend à surestimer Bruxelles. Par ailleurs, sans l'année 2015, les écarts régionaux se resserrent (0,09 jour par salarié en Wallonie vs. 0,06 en Flandre). Toutefois, les grèves représentent une part infime des jours non prestés, à peine 0,8 % du total en Belgique sur la période de 2011 à 2015. Pour les employeurs, l'absentéisme lié aux maladies (non professionnelles) est un problème bien plus aigu, puisqu'il est responsable de 60 % des jours non prestés, avec des niveaux très similaires en Flandre (7,8 jours par salarié) et en Wallonie (8,5 jours par salarié) [5].

Enfin, il existe aussi une lecture plus politique du déclin wallon : la Wallonie se serait accrochée à des secteurs condamnés, au lieu d'aller de l'avant. Pourtant, les politiques plus « modernistes » de certains territoires dévastés du Nord de l'Angleterre ne se traduisent guère par de meilleures « performances économiques ». Ces politiques visant par exemple à rénover massivement les centres urbains ou à doter les villes industrielles de grands équipements culturels, à l'image de ce qui s'est fait à Bilbao, pour leur redonner une image attractive ont certes ... transformé l'image de villes comme Liverpool, Sheffield, ou Newcastle mais n'ont pas eu les effets escomptés sur le plan économique et social [6]. De surcroît, le comportement politique visant à protéger les emplois existants n'est guère propre à la Wallonie ; la Région flamande a réagi de la même manière aux fermetures successives dans le secteur automobile, cherchant à peser politiquement sur les acteurs économiques de façon à maintenir l'activité. L'Allemagne elle-même a fortement protégé son industrie automobile nationale au cours de la grande crise qu'elle a traversé à partir de 2008. Bref, c'est la récurrence des fermetures de grandes entreprises industrielles en Wallonie qui a pu donner cette impression que la classe politique wallonne s'accrochait plus au passé que dans d'autres régions.

Autrement dit, plutôt que stigmatiser les Wallons comme responsables de leur « triste sort », il faut comprendre les poches persistantes de chômage comme le fruit d'une histoire longue de déploiements et de redéploiements du capitalisme dans l'espace. La Wallonie, en particulier son axe central anciennement industrialisé et très peuplé où les taux de chômage sont les plus élevés, n'est qu'une « victime » parmi d'autres des redéploiements du capitalisme. Des territoires autrefois dynamiques et attractifs, que ce soit sur la base du textile, des charbonnages et de la métallurgie ou même de l'automobile, sont comme de multiples taches de chômage et de misère sur les cartes économiques du monde développé : Flint aux États-Unis, Sheffield ou Newcastle en Grande-Bretagne, les bassins miniers du Nord en France (Lens, Valenciennes...) sont quelques exemples connus de zones délaissées par le capital, dès lors qu'elles ne sont plus profitables. En effet, l'industrie établie au XIXe siècle a imprimé dans ces territoires des caractéristiques structurelles qui rendent leur reconversion économique difficile [7] : environnement dégradé, pollution des sols, qualifications relativement faibles de la main-d'œuvre, absence de classes d'entrepreneurs du fait d'une salarisation précoce de la force de travail, etc.

EXPLIQUER

⇒ Rédiger un petit texte

A partir des documents présents dans le dossier documentaire, argumente sur cette citation : « Il y a plus de chômage en Wallonie, car culturellement, ils sont plus paresseux que les flamands. »

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

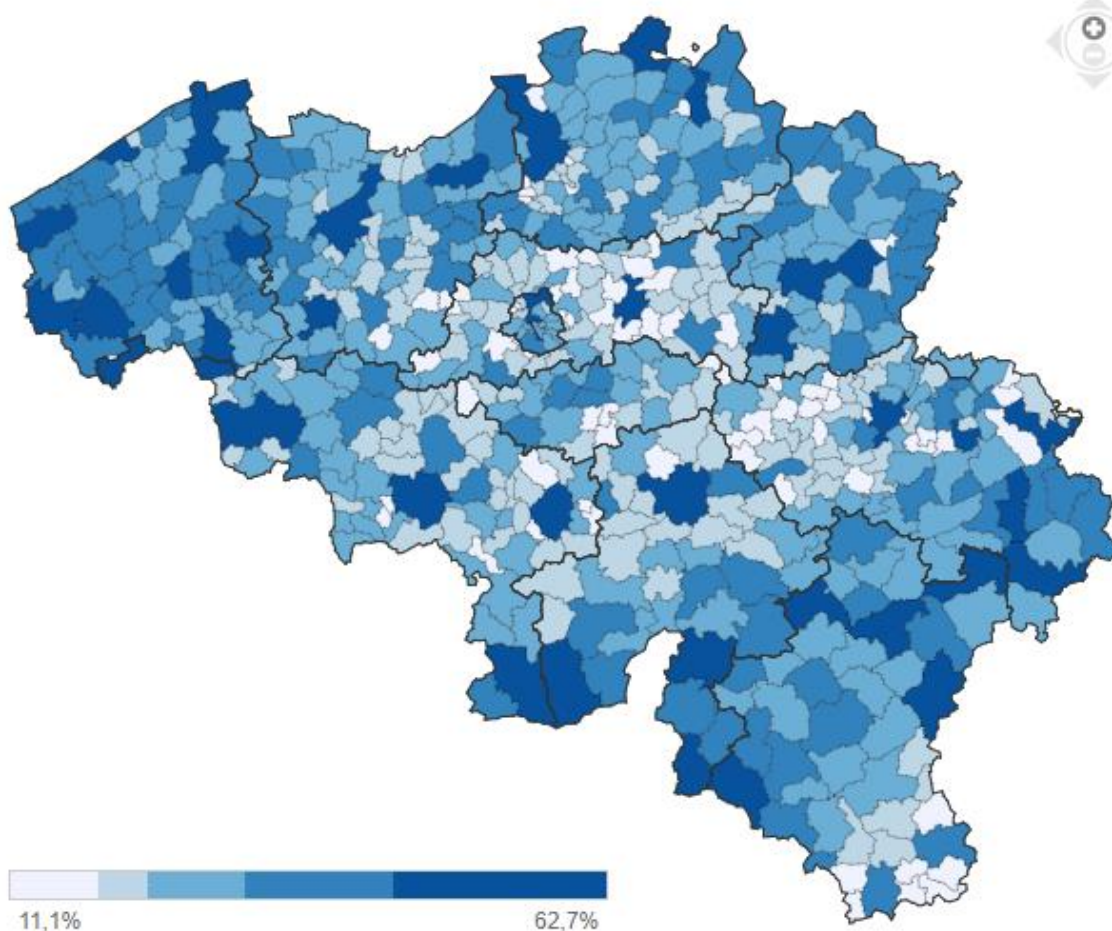
.....

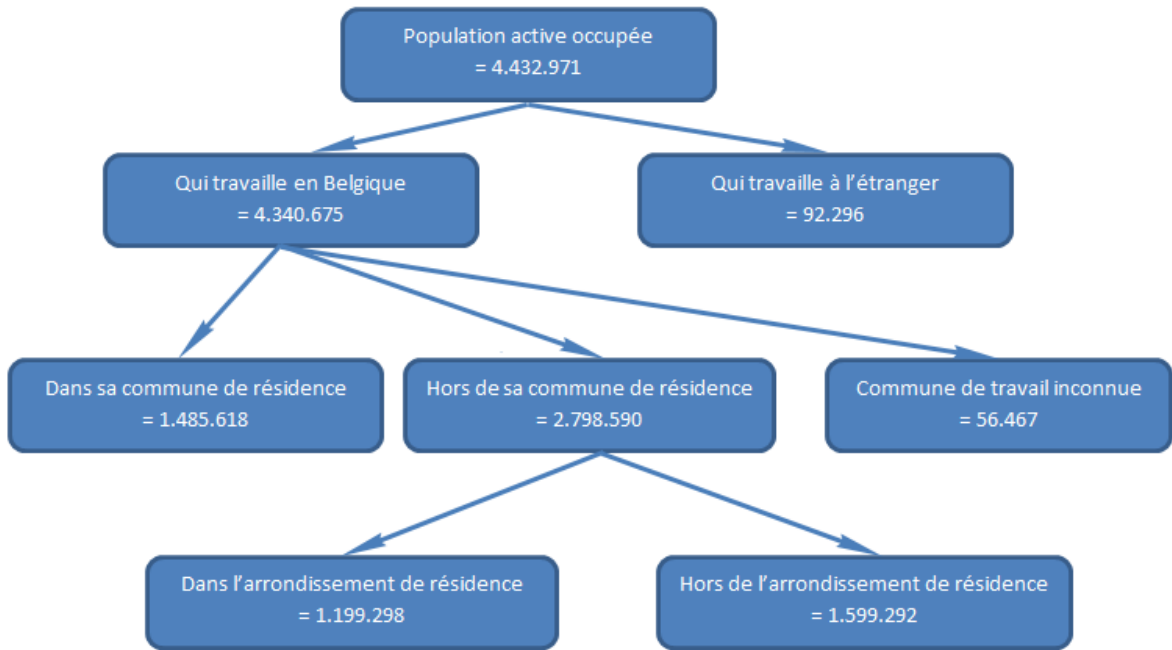
.....

.....

**La province du Luxembourg contient de nombreux bassins d'emploi. Pourtant, de nombreux résidents au sein de la province obtiennent un travail en dehors de celle-ci.
Comment l'expliquer ?**

Part de la population active occupée travaillant dans la commune de résidence





Part de la population active occupée travaillant à l'étranger

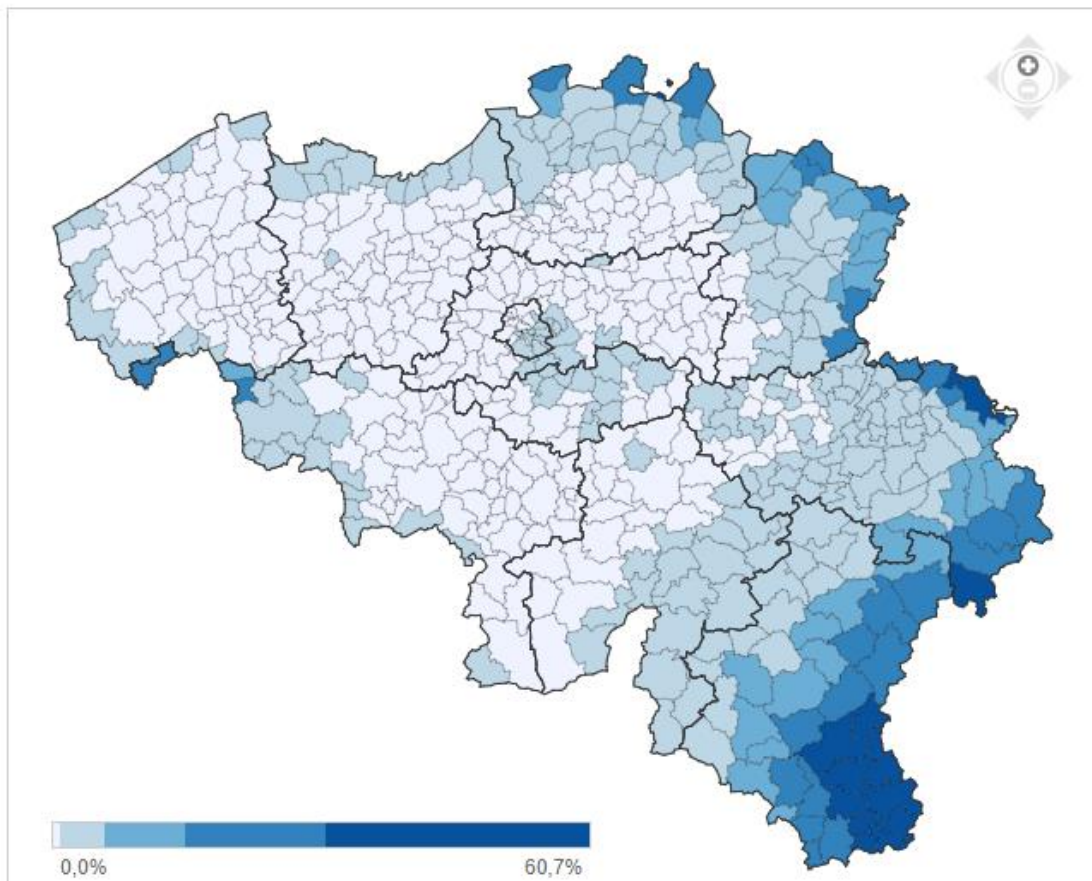


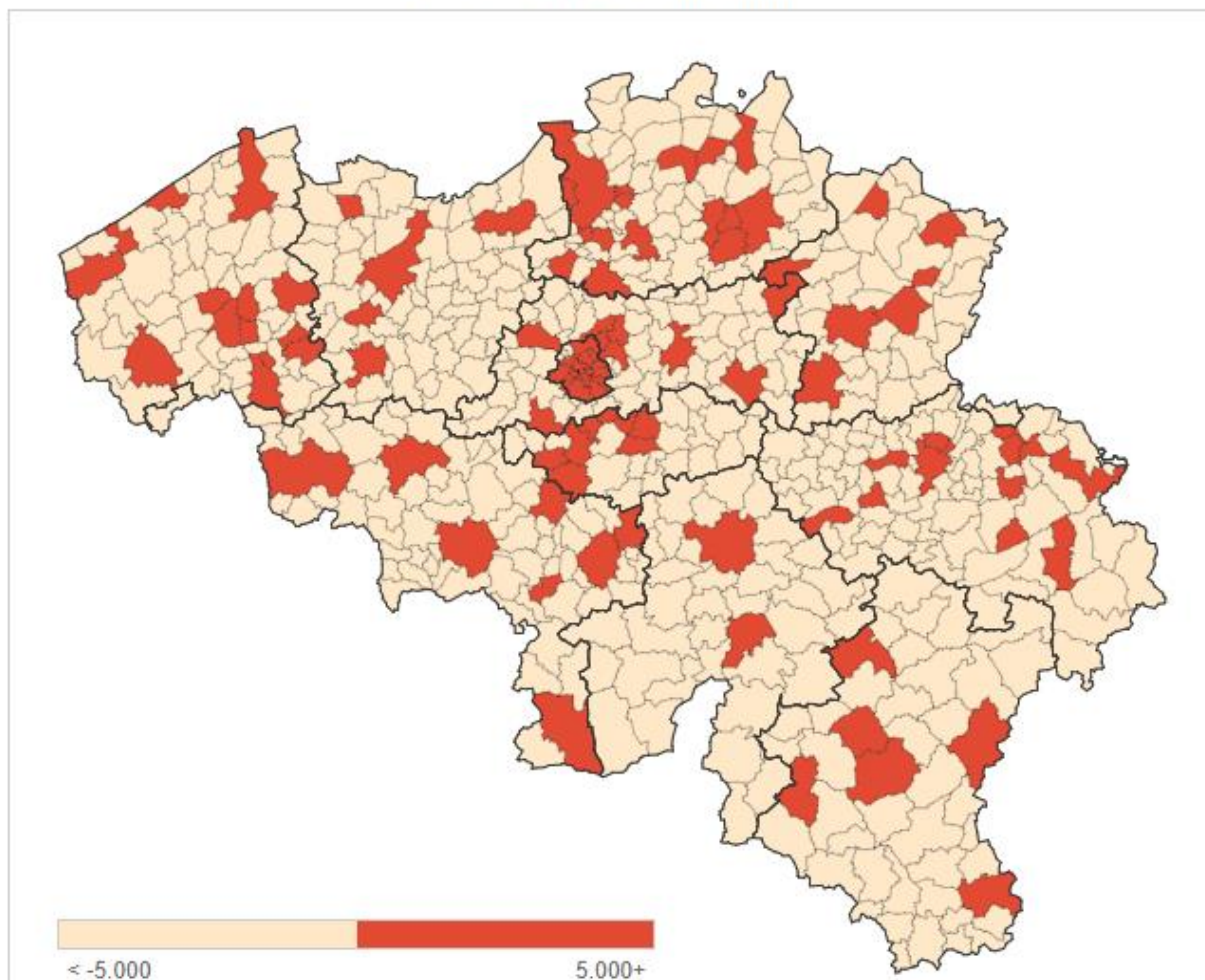
Tableau 2 : communes au solde migratoire fortement positif ou négatif

Soldes positifs les plus élevés		Soldes négatifs les plus élevés	
Bruxelles	182.621	Grammont	-6.652
Anvers	82.749	Zemst	-6.481
Gand	56.136	Montaigu-Zichem	-6.200
Liège	41.851	Evergem	-6.157
Louvain	29.814	Sint-Pieters-Leeuw	-5.876
Zaventem	29.609	Haaltert	-5.713
Charleroi	26.408	Nijlen	-5.676
Namur	22.049	Ninove	-5.664
Anderlecht	21.353	Denderleeuw	-5.563
Hasselt	19.858	Brecht	-5.553

De façon générale, sur les 589 communes que compte la Belgique, plus de 82 % (soit 486 communes) présentent un solde migratoire déficitaire contre 18 % avec un solde migratoire positif.

La commune de Bruxelles arrive largement en tête du classement des communes avec un solde migratoire fortement positif : avec 210.120 navetteurs entrants contre 27.499 sortants, soit un solde migratoire dépassant les 182.000 personnes.

Solde des migrations alternantes



Expliquer

A l'aide de ton dossier documentaire, explique sous la forme d'un texte pourquoi de nombreux résidents de la province du Luxembourg travaillent en dehors de leur commune d'origine. Appuie ton explication avec un autre exemple de ce type de phénomène en Belgique.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....